COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

Réunion du Samedi 18 Juin 2020, 20h30 à la salle Kasino

<u>Présents</u>: Maryse TOCQUER, Isabelle BIDEAU, Anne-Flore CZERWINSKI, Michel CLEACH, Yves-Marie DAYOT, Romain GLÉRAN, Virginie JUBEAU, Jérôme L'HELGOUALC'H, Monique NEDELLEC, Stéphane REMEUR, Clément REUNGOAT, Denis SEITÉ, Laurent THOMAS, Emmanuel TOCQUER.

Absents: Julie HOFER

Secrétaire de séance : Denis SEITÉ

<u>Présents</u>: 14 <u>Votants</u>: 14 <u>Procurations</u>: 0

Date de convocation du conseil Municipal : 12.06.2020

Le quorum étant atteint, Maryse TOCQUER ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 04 juin 2020
- DIA (information)
- Subventions des associations
- Désignation des référents Infra POLMAR
- Loyers des commerces
- Tarif de la cantine
- Questions et informations diverses

DEMANDE AJOUT:

- Renouvellement convention d'initiative à la langue bretonne
- Lotissement de Rozigou vente d'un lot

1) Approbation du PV/compte rendu du conseil municipal du 04 juin 2020

Aucune remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) DIA (information)

La mairie a reçu 5 déclarations d'intention d'aliéner : Une habitation située 1 impasse de Goajou Huella, un terrain situé 10 chemin de Pouloupry, un terrain 23 rue de Rozigou, un terrain situé 6 côte de Pen ar c'hra et un terrain situé route de Kevennou.

Le conseil municipal prend acte que le droit de préemption n'a pas été exercé.

3) Subventions des associations 2020

La commission finances, réunie le 9 juin, propose de verser une subvention aux associations suivantes : Association Alcool Assistance (Croix d'or) 30€, association CRESCENDO 1500€, La maison des peintres 600€, ADMR 450€, Son ar mein 200€, Comité des fêtes de St-Jean-du-Doigt 1200€,FNACA 60€,Syndicat Morlaix Lanmeur Elevage 50€, Association hippique rurale Lanmeur 50€,Comité de jumelage 500€,Les restaurants du cœur 200€,Secours Catholique 200€,Secours Populaire 200€,SNSM Primel Plougasnou 160€,La troupe en chan thé 300€,MFR Lesneven IREO 50€,Association Jonathan Pierres Vivantes 50€,IFAC CCI 50€,Amicale des employés communaux 200€,Amis de l'école de St-Jean-du-Doigt 1000€, Coopérative scolaire St-Jean-du-Doigt 140€,MFR Maison Familiale Rurale 150€,Les journées de Pont ar Gler 300€,ICE Festival 500€.

Augmentation de la subvention pour les Restaurants du cœur, le secours populaire et le secours catholique au vu des circonstances actuelles.

Proposition d'ajouter :

Association pour le développement des soins palliatifs PRESENCE ECOUTE 30€ Association Queffleuth et Belizal (psychiatrie) 30€ Association Rêves de Clown 30€

<u>Vote</u>: approuvé à l'**unanimité** pour chaque subvention.

4) Désignation des référents Infra POLMAR

Désignation d'un référent technique : Julien BARAZER Désignation d'un référent élu : Romain GLÉRAN

Vote : approuvé à l'unanimité.

5) Loyers des commerces

Compte tenu du confinement lié au COVID19 et à la perte d'activités, la commission « Finances » propose d'exonérer les loyers des commerces pour les mois de mars, avril et mai soit un montant de 2539.11€.

- Ty Goudig
- Le p'tit Jean
- L'atelier de Cécile
- Le salon de Céline et Marine
- Le bureau d'Anne Marie Bodeur Psychologue

Vote: approuvé à l'unanimité.

6) <u>Tarif de la cantine à compter du 1^{er} septembre 2020</u>

Il est proposé de garder le tarif actuel de la cantine soit 3.15 € par repas.

Vote : approuvé à l'**unanimité**.

7) Renouvellement de la convention relative à l'initiation du breton

La convention triennale entre le conseil général et la commune pour l'initiation à la langue et à la culture bretonne dans les écoles publiques du Finistère, arrive à échéance en Juillet 2020.

Le conseil est invité à approuver le renouvellement de la convention pour un solde à charge de la commune de 600.60€.

Vote: approuvé à l'unanimité.

8) Lotissement de Rozigou – vente du lot n°9

Le lot n°9 du lotissement du Rozigou, d'une superficie de 673m² au prix de 45€ le m² soit 30 285€, a été réservé par Mme Mélanie POSTIC.

Le conseil est invité à approuver la vente.

Vote : approuvé à l'**unanimité**.

9) Questions et informations diverses

Régisseur de recettes pour les droits de place au marché

La régisseuse est Laetitia Wallet.

Camping

Les saisonniers sont Marie Masson (deux mois), Titouan Brigant (juillet) et Allan Basset (août).

Projet de travaux sur le pont Mesquéau

Autorisation de stationnement d'un taxi

<u>Discussion sur le stationnement des camping-cars à la plage</u>